

ACCORD INTERPROFESSIONNEL

Qualité du blé tendre
Classification

I – Objet :

Le présent accord, conclu entre les familles professionnelles de la filière céréalière dans le cadre de leur interprofession, Intercéréales, a pour objet de favoriser la qualité et la valorisation du blé tendre en vue de son adaptation à la demande des marchés tant intérieurs qu'extérieurs (meunerie, alimentation animale, amidonnerie et autres utilisateurs...), par l'utilisation d'une nouvelle classification.

Il intervient dans le cadre d'un plan global d'amélioration de la qualité des blés tendres français issus du plan stratégique de la filière céréalière à l'horizon 2025.

II – Champ de l'accord :

Champ de l'accord :

Le présent accord concerne les blés tendres produits ou commercialisés en France. La classification s'applique pour les blés mis en marché aux différents stades de la filière.

III – Classification :

Les contrats de vente de blé tendre peuvent faire référence à la classification ci-après d'application volontaire. Les seuils indiqués dans la grille sont à lire en minimum.

Blés tendres – France (French medium-hard wheats)				
Classes	Taux de protéine mini	Force boulangère (W) mini	Poids spécifique mini	Indice de chute de Hagberg Mini
Premium (A1)	11,5	170	77	240
Supérieur (A2)	11	ns	76	220*
Médium (A3)	10,5	ns	ns	170*
Access (A4)	sc	ns	ns	ns

Unités :

Protéines : (N*5,7)%MS

Hagberg : secondes

W : 10⁻⁴ joules/g

Poids spécifique : kg/hl

Légende :

ns = non spécifié

sc = spécifié au contrat

* Les classes « Supérieur » et « Médium » peuvent être utilisées sans spécification Hagberg et dans ce cas, les appellations sont « Supérieur' » et « Médium' »

Les contrats restent la règle entre les parties.

Cet accord ne se substitue pas aux contrats commerciaux entre opérateurs.

IV – Entrée en application:

Le présent accord entre en vigueur à compter du 1^{er} juillet 2015.

A Paris, le 4 février 2015

**Pour le collège de la production,
Le président du collège**



P. Pinta

**Pour le collège de la collecte et du commerce,
Le président du collège**



JJ. Prévost

**Pour le collège de la 1^{ère} transformation
Le président du collège**



J. Nicot